



## **Déclaration Liminaire au Comité Technique Local « suppressions d'emplois » de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'AIN du 24 janvier 2012**

Le démographe Emmanuel Todd déclarait dans une récente interview à l'hebdomadaire Le Point: *« la triste vérité est que nous sommes gouvernés par des imbéciles, les gens qui sont aux commandes doivent être tenus pour responsables..... »* Il traitait aussi les ministres Baroin et Péresse, d'incompétence au sommet. Si effectivement, il y a de quoi parfois se poser des questions, nous ne partageons pas complètement cette analyse. Nous ne crierons donc pas à l'imbécillité de tous les responsables, bien au contraire, nous pensons qu'ils font preuve d'une grande intelligence pour maquiller par de grands discours très complexes et ultra techniques, la collusion pourtant évidente entre les milieux politiques libéraux et le milieu financier international.

Par exemple, aujourd'hui, ces milieux ne parlent plus de crise du système capitaliste, mais répètent en boucle le nouveau terme à la mode : la crise de la dette. Ainsi, une propagande subtile affirme de manière insidieuse que la crise actuelle, c'est principalement le problème de la dette publique, et que la dette publique proviendrait essentiellement du nombre de fonctionnaires... Autant de stupidités affirmées néanmoins avec beaucoup d'intelligence. Ainsi la crise n'aurait rien à voir avec la spéculation débridée, rien à voir avec un très mauvais partage des richesses (richesses qui ne cessent pourtant d'augmenter)... et rien à voir, bien sûr, avec l'aberration d'un système capitaliste devenu fou et qui s'acharne à vouloir faire sauter les dernières protections, les derniers gardes-fous incarnés par l'Etat... Un peu l'exact contraire du système soviétique avant son effondrement... mais la déliquescence en est néanmoins toute aussi évidente et le dogmatisme de la rentabilité contre la Démocratie tout aussi inacceptable.

Les élus des personnels de la DDFIP de l'Ain se sont réunis le 12 janvier 2012 pour préparer ensemble le Comité Technique Local relatif aux suppressions d'emplois.

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas se rendre à la première convocation du CTL. En effet, ils refusent de cautionner les 16 suppressions nettes de postes prévues au 1er septembre 2012. D'autant qu'il n'y a rien à discuter et que ces suppressions doivent cesser.. Le dogmatisme inique de ce gouvernement n'autorise même plus vos manœuvres dilatoires. Vous ne pourrez pas vous gargariser du dialogue social pour entériner vos décisions prises sans états d'âme comme vous le soulignez régulièrement.

La totalité des services de la DDFIP de l'Ain a été touchée à tour de rôle au fil des années par les suppressions d'emplois. Aujourd'hui, plus aucun service ne fonctionne correctement. Partout, les agents par leur sens du service public font le maximum pour réaliser les missions dans les délais impartis, sans jamais d'ailleurs en être récompensés.

Certains vont même jusqu'à faire des heures supplémentaires non rémunérées, d'autres alimentent leur compte épargne temps. Tous sont débordés, écoeurés et démotivés. A cela se rajoute le gel des salaires, des cotisations en hausse, des atteintes en tout genre sur le statut. Quant à la promesse de notre cher Président de la République : « moins de fonctionnaires mais mieux payés » : moins de fonctionnaires, ça, les agents le voient bien. Mieux payés, l'immense majorité attend toujours, seuls les cadres supérieurs ont été à ce jour généreusement servis.

Les conditions de travail des agents continuent inexorablement de se dégrader, mais la machine à supprimer des emplois ne s'arrête pas. Le dernier rapport annuel fait état de près d'une centaine d'emplois manquant à la DDFIP de l'Ain (absences diverses que l'administration devrait compenser), vos propres documents fournis à l'appui de la convocation à ce CTL montrent que dans la quasi totalité des services les effectifs ne sont pas à la hauteur des charges de travail. Malgré tout, vous continuez à appliquer aveuglément la commande gouvernementale. Les méthodes employées pour justifier de ces suppressions vont jusqu'à l'absurde : gains de productivité fléchés, gains de productivité diffus, contribution proportionnelle ...jusqu'à supprimer un emploi au motif d'une réforme qui ne le concerne pas. TROP FORT !! Et pourquoi pas une loterie ou un jeu de fléchettes, vous qui savez si bien « flécher » ?

Certains Hauts-Fonctionnaires, dans la Justice, au quai d'Orsay, n'ont pas hésité à dénoncer ces dérives... Pourquoi pas vous ? Pourquoi « en off » beaucoup des cadres de votre Direction se plaignent ? Est-ce réellement de l'empathie envers leurs agents ? Ces discours vous reviennent-ils ? La loyauté a ses limites...

Les services publics sont utiles à tous les citoyens. L'égalité d'accès et de traitement doit être respectée pour chacun d'entre eux, quel qu'il soit.

Certains, semble-t-il, ont un poids supérieur à d'autres pour que le service que l'administration leur doit cesse de se dégrader. En effet, les notaires n'ont pas mis longtemps pour vous contraindre à augmenter les effectifs du pôle enregistrement. Malheureusement, le renforcement de ce service se fait au détriment d'autres ... Cet événement en dit long sur l'état de délabrement de notre administration, on vous a connue plus à cheval sur l'image de celle-ci. Demain, l'ordre des comptables, celui des avocats, l'association des maires, les représentants des divers corps sociaux vont venir taper à votre porte. Alors peut être reconnaîtrez vous enfin que vous avez appliqué une politique un peu trop libérale et non justifiée !!

Pendant ce temps, les agents dont le poste n'a pas encore été supprimé, tentent tant bien que mal de faire face à une charge de travail qui s'accroît inexorablement, jonglant avec des priorités qui se chevauchent et se bousculent au gré du calendrier des statistiques et indicateurs de la Direction.

Vous comprendrez, Madame la Présidente, que nous ne souhaitons pas cautionner ces suppressions d'emplois. Nous vous invitons à défendre les services placés sous votre responsabilité en signant la pétition comme plus de 500 agents de votre direction, pétition que nous vous remettons en même temps que cette déclaration liminaire qui devra être annexée au procès verbal de cette réunion.